

murmures

Lettre d'information sur les dynamiques d'installation rurale en Massif central

S'installer seul ? Oui... mais avec d'autres !

lettre N° 8
juin 2013

Parce que créer son activité en autonomie ne veut pas dire s'isoler, parce que « être indépendant » ne rime pas forcément avec « être seul », nous souhaitons dans ce nouveau numéro de « Murmures » mettre l'accent sur les démarches de coopération, de mutualisation, mais aussi d'accompagnement et de confrontation qui permettent à des porteurs de projets d'activités individuelles de s'inscrire dans des dynamiques d'échanges et de partage.

Comment ne pas m'isoler face aux problématiques que je rencontre dans la gestion de mon activité ? Comment puis-je m'entourer pour mettre à plat et confronter mes questions à des regards extérieurs ? Comment puis-je faire alliance avec des « pairs » pour explorer de nouveaux horizons professionnels et développer mon activité ? Comment enfin puis-je mettre en commun certains de mes besoins pour avoir accès à du matériel, des services auxquels je ne pourrais pas souscrire seul ?

Loin de l'image fantasmée et idéalisée du « Collectif », nous souhaitons mettre en lumière des formes plus diffuses et plurielles de collectifs : il s'agit ici de décrire des démarches pragmatiques de plusieurs individus (ou structures) autonomes, autour d'intérêts communs. Démarches plus ou moins formelles, fondées sur la mise en commun d'intérêts concrets à partir de problématiques partagées... Dans ce paysage coloré, libre alors à chacun de se construire un chemin singulier et de choisir ses alliances, ses zones de solitudes et ses zones de coopération, de multiplier les espaces, d'articuler les échelles. Et d'inscrire son projet dans un réseau d'interdépendances multiples qui lui permettront de conforter son projet.

Attention ! Ces démarches de coopération et de mutualisation ne constituent pas des solutions miracles à l'ensemble des problèmes et des difficultés que chacun rencontre ! Encore faut-il définir en amont le problème sur lequel agir. Ainsi, la mutualisation de locaux ne permet pas forcément de partager ses questionnements sur la gestion de son activité. De même, l'appui à la gestion et le soutien à la prise de décision ne répondent pas forcément à un pro-

blème de partage de responsabilités, ni à celui de faire équipe au quotidien avec d'autres...

De plus, si ces démarches permettent de soutenir des projets individuels, c'est bien grâce au principe de réciprocité : la construction de solutions collectives à un problème partagé repose aussi bien sur la mise en commun des forces de chacun que sur celle des difficultés... D'où l'importance de se poser la question « qu'est-ce que j'apporte au collectif ? », autant que « qu'est-ce que je viens y chercher ? ».

Enfin, ces démarches impliquent un travail de construction collective d'un cadre commun d'action : quelles règles pour gérer collectivement ce qui nous unit ? Quels engagements et droits de chacun dans ce cadre ? Quelle répartition des rôles, des tâches ?

Dans ce numéro de Murmures, nous mettons en lumière la diversité des formes de coopération et de mutualisation, inventées jour après jour par des entrepreneurs individuels souhaitant inscrire leurs projets dans un réseau d'interactions... Et parce que cela nous concerne aussi en tant que structures, nous proposons un éclairage de la mise en pratique de ces questions à l'échelle associative. ■

Sommaire

- Contre l'isolement, investir des espaces collectifs
- S'autonomiser sur ses chiffres
- Exister individuellement, agir collectivement
- Quand le réseau informel facilite l'installation
- Mettre en commun du matos pour plus de liberté et de coopération
- La coopération ça s'invente pas, ça s'organise !
- Mutualiser, on ne fait pas qu'en parler !



Contre l'isolement, investir des espaces collectifs

Comment s'entourer, trouver les espaces pour confronter son projet, partager ses problématiques et s'enrichir du regard des autres ? Il n'existe pas de réponse toute faite à ces questions. Thomas, paysan en Haute-Loire, nous fait part de son expérience et des réponses qu'il a construites, au fur et à mesure de son parcours.

Installé depuis 2007 en agriculture, dans le village de Domeyrat en Haute-Loire, Thomas a développé une activité de production de plants bios et de productions légumières en plein champ.

Quand on lui parle de réseaux, d'entraide, de mutualisation, cela fait tout de suite écho à son expérience et à son parcours d'installation.

bons choix- mais aussi humainement. « Les premières années, j'ai beaucoup bénéficié de coups de main et d'entraide de la part de mon entourage et d'agriculteurs voisins. Ça a été très important pour moi. Mais malgré tout, je me suis senti très seul dans cette aventure, parfois même désemparé. Ça ne sautait pas aux yeux les endroits où je pouvais trouver des réponses à mes problèmes ! ».

L'effet réseau

À partir de 2010, plusieurs activités similaires de maraîchage bio se développent sur le territoire, ce qui crée de la stimulation, de l'échange de pratique, de l'entraide. Une vraie bouffée d'oxygène pour Thomas. Petit à petit, les maraîchers nouveaux et « anciens », organisent des achats groupés de semences, de terreau, se prêtent du matériel, se donnent des coups de main. À l'initiative d'un couple de maraîchers voisins, un magasin de vente collectif se monte, regroupant une dou-

zaine de producteurs. « Pour moi, ce n'est pas tant ce que ça me rapporte en terme de commercialisation qui compte, mais plutôt la dynamique collective que cela a généré. Autour de ce projet, j'ai croisé un réseau de producteurs mais aussi plus largement de personnes qui sont dans une démarche d'entreprendre sur le territoire. Le magasin, c'est un lieu qui rassemble des personnes qui sont dans la même dynamique que moi. C'est « l'effet réseau », bien qu'il soit difficilement définissable, voire palpable, il est très présent et très important. Il permet de ne pas se sentir seul, d'avoir du soutien, de sortir le

nez du guidon, et c'est déjà énorme ».

Pour travailler d'autres problématiques autour de son activité, Thomas s'inscrit aussi dans différents espaces plus formalisés.

« J'avais besoin de me professionnaliser techniquement, c'était indispensable si je voulais m'en sortir dans mon activité. Sans expérience en agriculture, même avec une formation d'un an, je n'avais pas le niveau suffisant. Le maraîchage et les plants, on croit que c'est comme faire son potager ! Alors que c'est très exigeant techniquement ».

Se retrouver avec des pairs

Thomas rejoint le groupement maraîcher d'Auvergne Biologique. Il y trouve un espace de formation et d'apports techniques qui lui permet

de prendre du recul sur ses choix techniques et de se professionnaliser. Des journées d'échanges de pratiques, des voyages d'études sont organisés, fédérant un réseau régional de maraîchers bio. « Chaque année, un bilan annuel

de campagne est organisé, où on fait le point sur notre production. Tout seul, je n'aurais jamais fait ça ! Entre pairs, on peut mieux travailler, on confronte nos problématiques, on s'enrichit des réponses des autres. Et pour ça, il faut un cadre et une animation ».

S'investir dans des projets locaux

Thomas est aussi impliqué dans les espaces-test agricoles (cf. encadré). C'est un sujet qui lui tient à cœur. L'idée est de créer des lieux pour permettre à des personnes qui souhaitent s'installer en agriculture de se tester en bénéficiant d'un



« Quand je suis arrivé pour m'installer en Haute-Loire, c'était au sein d'un projet collectif avec cinq autres personnes. Finalement, cela n'a pas abouti, et à la sortie de mon BPREA, je me suis installé seul en agriculture, ce qui n'était pas du tout mon projet de départ... »

Et les premières années de l'installation se révèlent difficiles : tout d'abord techniquement -se roder au métier, mettre en place la production, s'outiller, faire les

“Ça ne sautait pas aux yeux les endroits où je pouvais trouver des réponses à mes problèmes !”

S'autonomiser sur ses chiffres

cadre propice (matériel, expérience et accompagnement, accès au foncier...). « Avec le recul, l'expérience que j'ai vécue les premières années de mon installation a été très enrichissante, mais je ne la souhaiterais pas à d'autres. J'ai quand même galéré ! C'est pour ça que l'idée des espaces-test me plaît, de pouvoir faire bénéficier aux autres de son expérience, de transmettre, tout en favorisant l'installation agricole ».

Administrateur de l'Afocg 43 (cf. article ci-contre), il fait partie du premier groupe d'agriculteurs de l'association en Haute-Loire. À travers des journées de formation et d'échanges collectives, il a pu mettre en place un outil comptable fiable pour son exploitation et mieux appréhender ses résultats économiques. « Ce que j'aime dans le groupe Gestion, c'est la dimension collective et d'interconnaissance. J'arrive avec mes questions et je les confronte à d'autres visions. Cela me permet de trouver un espace de travail pour avancer sur mes choix. Aujourd'hui, j'ai besoin de trouver une viabilité économique pour mon exploitation. Je cherche des solutions du côté de la pluriactivité et de la diversification car l'activité de plants, seule, ne suffit pas pour atteindre mes objectifs personnels économiquement ». ■

Contact

Tom'Pouss : plants de légumes et aromatiques bio et plantations légumières
Thomas Fremont - La Barthe
43230 Domeyrat - 06 20 88 66 25

Vient de paraître

Un nouveau CREFAD docs vient de paraître sur les espaces-test agricoles.

Ce guide, à destination de porteurs de projets d'espaces-test agricoles, qu'ils soient associatifs, élus, agents de développement... se propose de dresser un panorama le plus complet possible des différentes formes et fonctions des espaces-test agricoles à l'heure actuelle.

Contact : ilotpaysans@gmail.com - 04 71 74 97 81.



Se former collectivement pour mieux gérer sa comptabilité et sa gestion, c'est le projet que porte l'Afocg 43.

L'Afocg 43 (Association de FORMation Collective à la Gestion) est une association créée en 2012 à Brioude (43) et membre de l'InterAfocg. Elle intervient en Haute-Loire et dans le Cantal.

L'idée est née de besoins d'agriculteurs qui souhaitent être accompagnés dans leurs choix de gestion. « Il y a beaucoup de structures qui proposent de la formation et de l'accompagnement à la création d'activités, en amont de l'installation, notamment sur la comptabilité et les prévisionnels financiers, constate Estelle Vicard, formatrice-animatrice de l'association. Une fois installé, on se retrouve souvent seul face à ses comptes et ses questions, les structures d'accompagnement post-installation sont plus rares ».

L'Afocg 43 propose donc des parcours de formations collectives permettant de réaliser soi-même sa comptabilité avec un outil adapté, de comprendre ses chiffres et de les analyser, de partager ses problématiques avec les autres membres du groupe. L'animatrice-formatrice met au service du groupe ses compétences techniques, tout en laissant la place à de l'échange entre les personnes, favorisant ainsi le processus d'apprentissage et l'autonomie.



Démystifier

« Dans ce que l'on propose, la maîtrise de la comptabilité et de la gestion ne sont que des moyens », rappelle Estelle Vicard. L'objectif est bien de permettre aux adhérents d'être autonomes dans leur activité, c'est-à-dire d'être en capacité de prendre des décisions argumentées, de pouvoir choisir des trajectoires et de les assumer. « Pour cela, rien de tel que la gestion, c'est un outil très puissant ! ». Aujourd'hui, deux groupes d'agriculteurs constitués fonctionnent depuis un an et un nouveau groupe va démarrer, à raison de 4 à 5 journées de formation par an. Les groupes sont un vrai espace de mutualisation, basés sur la confiance entre les membres et l'engagement. Comme celui de participer aux journées de formation, pour faire vivre l'espace collectif, ce qui n'est pas toujours simple en termes d'organisation et de disponibilités pour des activités agricoles. Ils contribuent également financièrement, à raison d'un forfait annuel. L'Afocg peut proposer également de l'accompagnement technique individuel.

« Ce n'est pas toujours simple d'entraîner les personnes dans un processus d'apprentissage sur la comptabilité, confie Estelle Vicard. Pour beaucoup, les chiffres sont perçus comme quelque chose relevant de l'expertise et de non accessible, surtout si on ne les manipule pas régulièrement ».

S'ouvrir

Aujourd'hui, l'Afocg 43 continue à développer son public d'agriculteurs pour pouvoir constituer des groupes plus riches, par niveau, par secteur géographique voire par type de production.

L'association propose également des formations thématiques ouvertes à tous types de publics. Elles permettent de répondre à des besoins spécifiques exprimés par les adhérents et de s'ouvrir à un public plus large, de non-agriculteurs. Depuis le départ, il y a le souhait d'adapter la méthodologie de groupes au long cours à d'autres types d'activités (artisans, entrepreneurs individuels, associations...), car il y a de la demande. ■

Contact : Afocg 43 - Brioude - 04 71 74 97 81

Pour les autres départements : <http://www.interafocg.org>



Les Paysans du Rance : exister individuellement, agir collectivement

Au cœur de la magnifique vallée du Rance

dans le sud-ouest de l'Aveyron, des femmes et des hommes, des paysans et des artisans, sont engagés dans une démarche de mutualisation des énergies et des valeurs. Tout en respectant l'indépendance de chacun.

Ils sont producteurs de fruits et légumes, de viande, de safran, de miel, d'œufs, de confiture, ou encore de lentilles et fromages. Ils sont aussi artisans et proposent poteries, vannerie, produits cosmétiques et bijoux.

« Ils », ce sont les membres de l'association Les paysans du Rance, des paysans et artisans qui ont souhaité unir leurs forces autour de valeurs communes et d'un projet collectif.

À la base, chacun d'eux est installé de manière individuelle, c'est-à-dire que chacun travaille, produit et vend ses produits d'abord pour son propre compte. Mais alors, d'où vient cette volonté d'action commune ?

Agir pour l'environnement et dynamiser la vallée

Maraîcher à la retraite et membre-copropriétaire de l'association, Guy explique que c'est en 2008 que débute le processus qui a mené à sa constitution. À l'époque, des habitants de la vallée sont regroupés au sein de l'association Air et Vie

pour dénoncer une méthode très controversée utilisée par certains agriculteurs : l'épandage de pesticides par hélicoptères (procédé dangereux aujourd'hui très encadré par la loi). Très vite, au-delà de cette seule question, une quinzaine de personnes décide de pousser plus loin son engagement en faveur d'une démarche respectueuse de l'environnement couplée à une volonté de dynamisation du territoire. Le constat de départ étant que les habitants de la vallée préféreraient aller faire leurs courses ailleurs au lieu de s'ap-

provisionner auprès des producteurs locaux. Ainsi est né le marché collectif et estival de vente directe de l'aire des Rougiers (au croisement des routes entre Saint-Affrique, Albi et Belmont). Les produits -cultivés, élevés, fabriqués et transformés localement- sont alors proposés aux habitants et aux vacanciers. Ce marché se situe au croisement des deux priorités de l'association : vendre -très prosaïquement-, tout en mettant en avant une agriculture locale et bio.

Du collectif à l'association engagée

Suite à l'envie de donner de la visibilité à l'action de ce collectif de personnes, décision est prise de créer en 2010 l'association loi 1901 « Les paysans du Rance ». Ses principes sont contenus dans une charte qui pose les bases de

l'activité et est un outil de promotion de ses valeurs. L'activité de l'association doit répondre à un triple enjeu : pratiquer une activité rurale respectueuse de l'environnement, agir pour le

dynamisme de la vallée (« lutter contre la mort des villages ») et développer l'activité individuelle et collective des membres. Cet outil insolite pour une association de paysans et artisans répond à un besoin d'engagement. Pour Anna, potière, « elle correspond un peu à un idéal ». Kathy et Régis (ferme caprine), à leur arrivée dans la vallée, ont eu « la bonne surprise de la découvrir avec ses valeurs et son éthique qui (leur) ressemblaient ». Ils ont rapidement intégré l'association et son actuellement membres du bureau.

“ Nous, paysans du Rance, décidons de participer à la vie de nos territoires. ”

Des activités communes, des coopérations à la carte

L'association offre un cadre ouvert : chacun participe aux activités qu'il veut, dans la limite de son temps, de ses envies, de ses besoins. C'est une des forces de l'association : permettre la coopération, tout en respectant l'indépendance de chacun.

- En tant que producteurs, les membres ont mis en place une activité de livraison de paniers mensuels. Chaque mois, la liste des produits disponibles est envoyée aux consommateurs intéressés par un membre chargé du lien avec les clients. Ces derniers font leur choix et récupèrent leur panier à un lieu déterminé. Cette activité de groupement de producteurs croise activité économique et visibilité (du travail effectué et des valeurs de l'association).

- Chaque samedi, plusieurs membres de l'association tiennent un stand commun au marché de Saint-Affrique. Chacun y vend ses produits, mais certains vont plus loin et ont défini un système de roulement de présence : en plus de ses propres produits, une personne vend aussi ceux d'une autre, avec réciprocité à venir le samedi suivant. Exemple de la mutualisation des énergies et des tâches.

- Fidèle à ses débuts, l'association propose toujours le marché estival sur l'aire des Rougiers. Afin d'apporter un esprit festif au marché, des animations sont parfois proposées pendant ou à la fin du marché : musique, théâtre. Témoin de la volonté de lier activité économique et dynamisation de la vallée. L'association va même parfois plus loin dans son implication pour que « le territoire et ses villages bougent ». En 2012, elle a soutenu la venue d'une

Une mission essentielle : le soutien à l'installation

À leur arrivée dans la vallée, Camille et Damien, maraîchers en cours d'installation, ont reçu le soutien de Guy qui a facilité leur installation sur des terres appartenant à Terre de liens. Pour construire leur serre, ils ont eu la bonne surprise de recevoir l'aide de personnes qu'ils ne connaissaient pas en arrivant : les membres de Paysans du Rance. En effet, l'une des missions de l'association est de soutenir les installations (Guy parle de l'association comme d'une « école de formation »). Les deux jeunes maraîchers parlent « d'un moyen de ne pas être isolés et de se filer la main quand il y a un besoin d'aide ». Pour Camille : « On se fait connaître par les Paysans du Rance, c'est pas rien ». Ce qui a donné à ce jeune couple l'envie de s'impliquer plus avant dans le projet de l'association, tout en gardant son indépendance dans son joli coin de campagne. ■

troupe de théâtre : obtention de subventions afin de pouvoir faire diminuer le prix d'entrée. Dans le même temps, l'association offrait un service de repas.

- Dans ce registre, l'association est sollicitée cinq à dix fois par an pour préparer et proposer des repas dont les ingrédients sont produits « de A à Z » par les paysans du Rance et leurs invités (producteurs de pain et vin qui ne vivent pas dans la vallée mais dont les produits sont nécessaires). La quasi-intégralité des produits provient du travail de l'ensemble des paysans : viandes, salades, fromages, desserts. Signe que cette activité a trouvé sa place, les entités du territoire qui commandent sont diverses : Parc Naturel Régional des Grands Causses, lycée agricole, associations, élus, etc. Cette prestation de service atteste de la volonté d'ouverture de

l'association vers un public qui ne vit pas forcément dans la vallée. Et du souhait de faire équipe pour répondre aux besoins d'organiseurs d'événements dont l'objectif est aussi la dynamisation du territoire sud-aveyronnais. À noter que l'argent généré par l'activité de l'association (adhésions, plus-value

de la vente des repas) est utilisé pour les achats collectifs (petit matériel, places de marché, communication).

La démocratie associative, cadre des coopérations

Chaque adhérent s'acquitte d'une adhésion et est invité à participer aux réunions mensuelles ou spécifiques organisées soit chez l'un des adhérents soit dans un local de la mairie. Pour la prise de décision, la discussion prévaut. Chacun a droit à la parole et est force de proposition. Si la solution « va d'elle-même », si un consensus est

trouvé, la décision est approuvée telle que. Sinon, un vote (non accordé aux invités) à main levée est effectué : une personne (et non pas une installation) égale une voix. C'est la majorité absolue qui prévaut.

Afin de responsabiliser chacun et de répartir l'effort, les mandats de président, trésorier et secrétaire changent de titulaires lors de l'assemblée générale annuelle. Le rôle du président réside dans l'animation des réunions (gestion des tours de parole, fonction de modérateur, proposition d'ordre du jour) et le lien

avec les personnes extérieures à l'association.

Pour être adhérent, deux préalables sont indispensables : partager les valeurs portées par la charte et pratiquer son activité dans le respect de la terre et de la nature. Il y a des règles mais c'est avant tout « à la confiance »

(Régis) que les choses se font.

Une association vivante, qui fait vivre son territoire

L'association vise à « faire des choses ensemble, pour lutter contre les campagnes qui se vident » (Guy). Au-delà des réalisations actuelles, l'association se concentre aussi sur l'ouverture d'un local à Belmont qui proposera la vente des produits des membres et sur la réhabilitation des châtaignes du territoire : l'association en rachète, les transforme et les met en pots sous l'étiquette « Paysans du Rance » afin de les vendre par l'intermédiaire de l'entreprise coopérative Ethiquable.

Sans surprise, l'association connaît des moments de doutes, de discussions



parfois engagées (« on n'est pas toujours d'accord », « on doit passer par le vote »). Se pose ainsi régulièrement la question de la limite de l'engagement « politique » de l'association. Par exemple, sur le choix des prestataires avec qui travailler. Autre débat : la certification « bio » doit-elle devenir obligatoire pour les membres de l'association ? Au final, l'essentiel est que les Paysans du Rance est une association qui s'active pour le territoire, et qui croise les principes de développement économique et de solidarité constructive. Ce qui fait dire à Damien, le maraîcher : « L'important, c'est de faire à plusieurs ». ■

<http://paysansdurance.free.fr>

“ Dans l'association, il y a des néo ruraux [...] mais aussi des gens du terroir ”



Quand le réseau informel facilite l'installation

Hélène Colin, 34 ans,

s'est reconvertie récemment dans la menuiserie, avec pour objectif de créer des supports pédagogiques en bois pour animateurs. Son parcours à l'installation, elle le construit de rencontres et d'opportunités. En veillant à bien s'entourer, elle s'assure un cadre de vie et de travail formateur et enrichissant.

Pas facile de travailler seule dans un atelier... Heureusement, il y a les autres !!! Les voisins, les copains, les autres artisans, les partenaires, les associations... Les gens tout simplement !

Hélène Colin qui s'installe en menuiserie a sa recette pour s'entourer : être ouverte, rester à l'écoute, avoir envie d'apprendre et de partager. Et la voilà qui tisse tranquillement son réseau au fur et à mesure de son parcours qui la mène à son installation.

Tisser des liens

Son projet a muri petit à petit, du temps où elle était soigneuse pour singes au parc zoologique Le Pal à Dompierre-sur-Besbre (Allier). Pendant 12 ans, elle y a soigné les animaux, mais aussi conçu et aménagé les espaces extérieurs, fabriqué des échelles mobiles, des hamacs ou des mangeoires, mené des animations pédagogiques pour les visiteurs... À 33 ans, une envie de changer, de se pencher un peu plus sur le travail du bois l'a guidé vers la reprise d'une formation de menuiserie. Désormais, elle est donc en chemin pour une installation à son compte afin de créer des supports pé-

dagogiques en bois pour des animateurs ou des instituteurs.

Du soutien et de l'écoute

Après 12 ans de travail en équipe au zoo, son installation se fera peut-être en entreprise individuelle... Mais celle-ci n'a d'individuelle que le nom sur le papier, car au fur et à mesure qu'elle avance dans son projet, Hélène tisse des liens, crée des réseaux de partenaires et de personnes avec qui travailler.

« J'ai rencontré un artisan qui souhaiterait partager son atelier avec quelqu'un d'autre et qui me l'a proposé, explique-t-elle. J'ai aussi rencontré

une artisane qui travaille le cuir et qui veut former une association des femmes artisans du secteur. » Pourquoi pas après tout ? Pour Hélène, toutes les propositions sont bonnes à étudier. S'entourer, c'est une façon de trouver du soutien, de l'écoute. « On peut aussi se partager des « filons », des outils, de la matière première, des dates de salon... ou juste discuter pour échanger, partager. C'est un échange de dynamiques humaines. »

Tout est bon à prendre pour cette jeune femme. Tout ce qui permet de s'informer, d'avancer, de s'inscrire dans des réseaux. « J'ai déjà testé d'être toute seule au travail toute la journée pendant une semaine. C'est long !!! Il n'y a même pas moyen de discuter, de faire une petite pause pour boire le thé... Rien ! » Alors, si ce n'est pas dans l'atelier (pour le moment, en tout cas), c'est dans d'autres espaces qu'elle cherche à se faire entourer.

L'expérience vécue pendant 3 mois et demi avec un groupe de porteurs de projets guidé par l'association d'ASA pour créer son entreprise (cf. encadré) a en ce sens été riche en apprentissages. « Ça m'a permis d'avancer dans mon projet et dans la façon d'y croire », assure-t-elle. Le regard des autres a ainsi joué un rôle de révélateur de soi. Et c'est sans doute cela la plus grande richesse qui peut émerger de la rencontre.

D'ailleurs, Hélène prévoit elle aussi de faire de la rencontre une des composantes de son nouveau métier : elle devrait ainsi proposer des ateliers de

travail du bois. « Ce serait une façon de prendre mon métier par l'autre bout de la loupe, de créer de l'échange, de la confrontation. Cela me tente d'offrir cette opportunité-là aux gens. Et puis, c'est sûr, cela sera aussi nourrissant pour moi ! »

Au fil des échanges

Chronophages, ces investissements dans des réseaux, dans des associations, dans du partage avec l'autre ? Pour Hélène, la question ne se pose pas. « J'ai de l'envie, de la motivation pour cela. Ce sont les rencontres qui me boostent et m'entraînent vers l'avant. Mon projet se construit au fil des échanges, des retours que me font les gens que je rencontre. Je ne suis pas comme ces gens qui disent « C'est bon, je sais faire. Je n'ai pas besoin de conseils ». Au contraire, je cherche toujours à tirer profit des expériences et des remarques des autres. C'est ça qui permet d'avancer. » ■

« Ce sont les rencontres qui m'entraînent vers l'avant »

Formation collective

Les associations du réseau des Crefad accompagnent des porteurs de projet de création d'activités en milieu rural dans leur parcours à l'installation. Elles utilisent pour cela l'espace collectif de la formation pour adultes qui permet de faire avancer les démarches individuelles.

Les dernières formations « création-reprise d'entreprise » ont eu lieu à d'ASA et au Crefad Auvergne durant l'hiver 2012-2013. Deux prochaines sessions de 14 semaines se dérouleront à l'automne 2013 à Brioude (43) et à Pontgibaud (63).

Plus d'infos : 04 73 31 50 45.

Comment permettre à des porteurs de projet d'inscrire leurs projets individuels dans des dynamiques collectives ? La réponse à cette question a été travaillée en 2013 par l'association d'ASA au cours d'une formation professionnelle à la création d'entreprise avec une dizaine de stagiaires. Cette proposition a été

construite à partir du constat de l'appréhension des porteurs de projet à se retrouver seul face à leur projet à la fin de la formation. d'ASA a pu accompagner chacun à formuler ses besoins, repérer les espaces dans lesquels il pouvait trouver du soutien, mais aussi des pairs avec qui s'allier pour faire ensemble... S'entourer est aussi une

question d'engagement : il faut taper aux portes, mobiliser les personnes ressources et surtout laisser de côté les idées reçues (la concurrence, la confrontation, l'atomisation). La crainte de l'isolement du début d'atelier a fait place petit à petit à de l'enthousiasme nourri par des exemples concrets de mutualisation

de locaux, de coopération entrepreneuriale.

Cet atelier a permis à chacun de jeter les bases en proposant un cadre et du temps pour prendre du recul, imaginer des réponses adaptées et s'autoriser à inventer ! ■

Mettre en commun du matos pour plus de liberté et de coopération

Il y a à Beurrières, canton d'Arlanc

dans le Puy de Dôme, un atelier collectif d'artisans. Installé dans un hangar qui accueillait par le passé un élevage de lapins, il s'appelle désormais Myxomatos, un nom qui attire l'attention ! Pour en savoir plus sur cette histoire collective, nous avons rencontré Nico et Clément, tous deux menuisiers usagers de l'atelier.



Malvières 2009 . Parce que quelques années plus tôt, en Ariège, ils ont croisé la route d'un groupe de menuisiers qui travaillent dans un lieu collectif, Clément et Nico réfléchissent aux plans de leur atelier. Il sera collectif lui aussi. Pour leurs propres activités dans un premier temps, puis pour d'autres. Mais, grâce au hasard et grâce aux rencontres, Hélène, Vincent, Robin et Jeff se joignent à eux et ensemble, ils trouvent à Beurrières un hangar à louer, soit 200 m² pour installer leurs machines et créer un atelier collectif pour leurs activités. Ils sont six : deux ferronniers et quatre menuisiers. Six activités indépendantes les unes des autres.

Ils créent l'association Myxomatos pour gérer le bail du local. Mais pourquoi un atelier collectif ? Pour quelle raison six artisans pourraient avoir envie et/ou besoin de s'organiser collectivement ? Dans le projet de ces six là, il est question de coopération et de liberté.

Travailler moins pour gagner plus...

La liberté en question, c'est celle de ne pas travailler à temps plein et celle de ne pas emprunter d'argent à une banque pour acheter du matériel.

Au moment de l'installation dans ce nouveau local, seul Vincent l'un des menuisiers a du matériel professionnel, des machines fixes qu'il accepte de prêter aux autres occupants de l'atelier parce qu'il ne les utilise pas à temps plein. Petit à petit, Nico a pu investir pour compléter le parc de machines. L'idée est bien que chacun, à un moment ou un autre, puisse investir dans du matériel pour améliorer l'outillage collectif. Pour acheter, les six artisans choisissent de ne pas avoir recours aux emprunts bancaires : « Pas envie de rentrer dans le système », dit clairement Clément. Au-delà, s'exprime collectivement le souhait de permettre à chacun de développer son activité sans être sous la pression de traites à rembourser. Ici, chacun peut travailler à son rythme en fonction de ses besoins financiers. La menuiserie, la ferronnerie constituent une partie de leur projet de vie, mais pas le tout et chacun veut conserver la liberté de travailler à temps partiel pour consacrer du temps à une autre activité, à une construction

ou rénovation, aux enfants, etc. On pourrait dire « travailler moins pour gagner plus en qualité de vie. »

De la coopération

« Quand on dit qu'on est plusieurs menuisiers sur le même lieu, on nous répond souvent : et vous ne vous faites pas de concurrence ? On fait vraiment le constat du contraire », affirme Nico.

Le fait d'être plusieurs d'un même corps de métier dans cet atelier permet de se prêter du matériel comme évoqué plus

haut, mais aussi de s'entraider sur des travaux qui peuvent être rébarbatifs, sur de la manutention ou des montages compliqués. Pour Nico et Clément qui débutaient dans le métier quand ils ont créé Myxomatos, travailler dans le même local que des menuisiers expérimentés a favorisé, facilité leur apprentissage. Cette organisation leur a offert des conditions de création d'activité qui, sans être complètement sécurisées, étaient en tout cas confortables et agréables.

Pour d'autres, à certains moments dé-

*“ Et vous ne vous faites pas de concurrence ?
– On fait vraiment le constat du contraire. ”*



Côté pratique

D'un point de vue pratique, l'organisation de Myxomatos est assez simple. Chacun s'occupe de sa propre activité, chacun fait sa comptabilité, sa gestion. Chacun participe aux frais communs de location, d'électricité.

Les machines appartiennent aux uns ou aux autres et tous participent aux frais d'entretien. Pour cela, la première règle est celle de l'équité, chacun participe en fonction de son utilisation et la deuxième, celle de la souplesse, autrement dit, il est parfois nécessaire et possible que le collectif soutienne une activité qui a une trésorerie en difficulté.

Pour le moment, parce que cela fonctionne sans trop de conflits de cette façon avec les personnes qui sont là aujourd'hui, rien n'est écrit et personne n'en éprouve le besoin. Cela ne signifie pas qu'il en sera toujours ainsi. Notamment si d'autres personnes entrent dans le collectif. ■

► licats, les coups de main ont permis d'assumer de gros chantiers. Maintenant que chacune des activités a trouvé son rythme, les chantiers sont parfois plus nombreux que nécessaire et il est possible pour qui a un trou dans son carnet de commandes de « piocher » dans celui du voisin. Il n'y a pas de concurrence dans les têtes, mais pas non plus dans les faits. Il y a assez d'activité pour tous.

Le collectif : grandeurs et misères

Pour Nico et Clément, ce choix d'organisation collective du travail procure avant tout beaucoup de richesses.

Bien sûr, il y a aussi toutes les difficultés inhérentes à une organisation à plusieurs : le degré de tolérance au « matériel pas vraiment rangé », au « ménage pas

vraiment fait », la discipline et la rigueur que tout cela impose. Il y a les moments difficiles parce que tout le monde n'a pas la même notion de l'engagement, parce que les investissements, la « charge » du collectif, portent parfois sur moins d'épaules qu'imaginé. Et ça n'est pas rien. Ça crée parfois du ras-le-bol.

Mais il y a aussi tout ce qui se crée alors que personne ne l'avait imaginé, le bonus qui permet d'accepter les moments durs.

Il y a par exemple l'encouragement des collègues qui permet d'avancer sur des chantiers compliqués ou parfois pénibles.

Il y a le fait que d'autres, des amateurs qui ont besoin d'avoir accès à une machine parce qu'ils font des travaux, viennent occasionnellement à l'atelier pour y travailler accompagnés

par un des artisans. Il y a du monde qui passe et ça donne des idées d'ateliers pour bricoleurs et bricoleuses occasionnels qui voudraient en apprendre un peu plus.

Tout ça crée une ambiance qui donne bon goût au travail et qui participe à la vie du village, du pays.

Le collectif oui... mais jusqu'où ?

Aujourd'hui, des questions demeurent au sujet de ce collectif : faut-il aller plus avant dans la démarche ? Faut-il ouvrir cet espace à d'autres ?

S'engager dans plus de collectif, ce serait d'obtenir et de mener des chantiers à plusieurs pour gagner en temps par exemple ou pouvoir répondre à des demandes plus importantes. Mais cela dépend beaucoup des façons de travailler des uns et des autres, de l'assurance de chacun dans son travail, de la confiance en celui avec qui on envisage le chantier. Il est plus facile de maîtriser un ouvrage seul qu'à plusieurs, plus facile aussi d'être sûr de soi quand on ne craint pas de mettre en difficulté un travail collectif. Mais cette idée commence à germer dans la tête de quelques-uns.

Une autre dimension du collectif pourrait être la création d'une entreprise collective sous la forme d'une SCOP (société coopérative de production). Le point ne figure pas encore à l'ordre du jour, mais le questionnement existe.

Quant à l'ouverture de Myxomatos à d'autres, elle apparaît à tous compliquée pour le moment. Parce que le collectif existe, il y a de la confiance entre les personnes, une certaine habitude de fonctionnement. Ouvrir à d'autres signifierait prendre le risque de créer des déséquilibres. Pour autant, Nico et Clément disent volontiers qu'ils auraient du plaisir à voir d'autres activités, d'autres artisans s'installer à proximité voire dans les hangars voisins (deux sont encore disponibles). Mais ils ne ressentent pas d'urgence et ils imaginent que le jour où quelqu'un viendra les voir avec un projet d'installation dans le voisinage, ils ouvriront la porte et créeront les conditions nécessaires à son accueil parce que leur souhait est aussi de faire vivre ce pays et de permettre à d'autres de venir y développer des projets. ■

Mutualiser, on ne fait pas qu'en parler !

À Brioude, la Pardige est une maison qui fourmille d'activités. Quatre associations et l'antenne d'une coopérative d'activités* partagent des locaux. Nous avons demandé à Xavier Lucien de nous parler de cette expérience et de ce qu'elle crée.



Est-ce que tu peux nous parler de la Pardige, de ces associations et coopératives qui mutualisent des locaux entre autres choses ?

Xavier : Pour parler de cette expérience, il faut commencer par l'histoire de dASA qui a besoin de locaux. Des locaux qui permettent de faire des activités de formation, d'animer des réunions, qui permettent aux permanents d'avoir des bureaux avec des ordinateurs, une ligne téléphonique, etc. Dans un premier temps dASA loue un local commercial qui est intéressant parce que peu cher, mais il devient insatisfaisant parce qu'il ne répond pas complètement aux besoins. Petit à petit, le local est partagé avec d'autres associations puis avec l'antenne locale d'une Scop. Émerge alors l'idée de la propriété collective de l'outil de travail pour pouvoir l'adapter aux besoins des uns et des autres et pour cesser de « perdre » chaque mois de l'argent au bénéfice d'un propriétaire privé, mais plutôt tenter d'acquérir un patrimoine qui consolide les finances de l'association. Sur ces principes une recherche de locaux est lancée et parallèlement la recherche du montage juridique qui

permette l'acquisition de ce bien. Nous avons trouvé le local et avons créé la Société Civile Immobilière les Pastèques. Nous avons défini un principe qui est que les actionnaires sont les utilisateurs du lieu. C'est la SCI qui a signé le compromis de vente et négocié un emprunt pour l'achat et l'aménagement du bâtiment.

Volontairement, nous avons fait le choix d'acquérir un bâtiment plus grand que ce dont nous avons besoin pour ouvrir la possibilité d'accueillir de nouveaux colocataires qui puissent à leur tour devenir copropriétaires du bâtiment à égalité avec les autres.

Mais aujourd'hui, vous mutualisez plus qu'un bâtiment...

Xavier : Devenir cooccupant d'un lieu pose la question de mutualiser autre chose que les murs. Nous avons rapidement mis en place des équipements communs, comme une connexion internet, un copieur, et tout un tas de matériel que nous utilisons tous plus ou moins pour l'activité de nos associations.

Nous avons établi des règles d'utilisation de tout ça. Et pour réguler ces mu-

tualisations, nous avons créé des espaces de coordination. Des réunions techniques sur ce qui va ou pas dans le quotidien et des réunions politiques pour se raconter nos activités, ce qui va ou ne va pas dans nos associations, les questions que ça nous pose, pour partager nos problèmes et inventer ensemble des solutions.

Cela nous a permis de travailler à la création d'un poste salarié commun pour assurer les fonctions d'accueil et de secrétariat. C'est une autre étape du projet, et c'est probablement quelque chose qui va se poursuivre sur des compétences que chacun ne peut pas assumer en interne et pour lesquelles chacun ne peut pas créer un poste (la comptabilité par exemple).

Au-delà des aspects pratiques et de mutualisation de services ou matériel qu'est-ce que ça produit d'être là ensemble?

Xavier : Premièrement ça produit du plaisir d'aller au travail. Ça produit une

* Accueil paysan Auvergne, l'Afocg 43, dASA (développement animation sud Auvergne), le café lecture la Clef et obsidienne l'antenne auvergnate de la Scop Oxalis.

Pour aller plus loin

Entreprendre collectivement en milieu rural - Dossier de Transrural initiatives n°418, juillet-août 2012



Si diverses entreprises collectives ont, depuis longtemps, joué un rôle important dans l'économie des territoires ruraux, de nouvelles initiatives viennent (re)mettre en cause la figure de l'entrepreneur individuel et la notion même de collectif.

Donner et prendre, la coopération en entreprise

Auteur : Norbert Alter - Editeur : La Découverte Décembre 2010



Cet essai analyse les raisons qui poussent les salariés à coopérer. Les échanges en entreprise, qui ne peuvent être réduits à une série de comportements altruistes et pacifiques, sont étudiés.

Micro-politique des groupes, pour une écologie des pratiques collectives.

Auteur : David Vercauteren

Éditeur : Les prairies ordinaires

Partant du principe qu'" on ne naît pas groupe, on le devient ", David Vercauteren examine dans ce livre les conditions de possibilité d'un véritable fonctionnement collectif des groupes militants.



ambiance de travail collective. Ça produit, potentiellement, de l'activité commune, pas tous ensemble tout le temps, mais par 2 ou par 3 parce qu'il y a des centres d'intérêt communs. Le fait d'être ensemble au quotidien permet l'interconnaissance des personnes et des projets associatifs et offre la possibilité d'inventer du nouveau.

Ensuite, ça permet de se soutenir dans les moments plus difficiles notamment pour les structures qui ont une seule personne permanente. Ça permet d'avoir des interlocuteurs externes qui peuvent répondre là où les bénévoles ne peuvent pas forcément être présents au quotidien. Ça permet de la vigilance par rapport aux uns et aux autres. Parce qu'on peut casser la croûte ou boire un café ensemble, on peut avoir du temps de discussion informel qui peut mener vers du formel, du travail ensemble par la suite.

Quel est, selon toi, le regard des personnes extérieures sur la Pardige ?

Xavier : Ce lieu collectif crée des choses surprenantes par rapport à l'extérieur. Il fait masse, groupe, fourmilière, ruche. Ça donne l'impression de quelque chose de très vivant, de dynamique avec beaucoup de monde. Quand on vient rencontrer quelqu'un dans les locaux, il y a des gens qui sont là en réunion, des gens qui travaillent dans leur bureau, des gens qui sont là pour un rendez-vous. C'est agréable, c'est tonique

C'est aussi confus. De l'extérieur on se demande un peu qui fait quoi. Le groupe, la masse, le fourmillement rendent difficile la lisibilité des activités de chacun.

Pour des gens qui passent ou des partenaires extérieurs, ça crée du décalage entre ce qu'on est et comment on est perçu. Le collectif donne le sentiment qu'on est beaucoup plus gros que ce qu'on est réellement, l'impression de quelque chose d'institutionnel, de riche

avec beaucoup de moyens, alors que ce n'est pas vrai, nous avons simplement ajouté les unes aux autres des petites associations qui, ensemble, donnent l'impression d'être une grosse.

Dans les étapes de la création, il a fallu mettre en place la SCI, des réunions de coordination, un poste mutualisé. Quelles difficultés vous avez rencontrées et, finalement, est-ce que tout ça ne crée pas plus de complexité pour tous ?

Xavier : Ce qui est sûr, c'est qu'il faut au départ être clair sur ce qu'on veut et les raisons pour lesquelles on veut le faire parce qu'il y a tout un tas de raisons de faire les choses chacun dans son coin. Il faut poser le principe qu'en collectif on sera plus fort que seul. Si on n'est pas clair avec ça, on va s'épuiser dans les démarches et dans la complexité d'entraîner des gens dans ce pari du collectif, d'une forme d'agir ensemble.

Après c'est comme tout projet si on le regarde quand il est ficelé, à la fin, il paraît très gros, mais si on le regarde étape par étape en tenant le bout vers lequel on veut aller, ça se fait, ça a lieu. Du point de vue de dASA ça a même été plutôt dynamisant pour le bénévolat et l'ensemble de l'activité de l'association. Tout ça a créé de l'énergie plutôt que ça en a coûté.

Ça a été deux ans de chantier permanent en même temps que le travail quotidien et ça n'a pas été pesant.

Par ailleurs on s'est fait soutenir, par

exemple pour le montage juridique de la SCI, Terre de liens dans la Drôme qui a une SCI qui ressemble à celle que nous avons créée, nous a transmis tous ses documents : comptes prévisionnels, tableau pour le paiement des loyers, statuts juridiques, etc..

Là où il y a de la complexité c'est maintenant sur la gestion de la SCI. Comment garder et animer une SCI gérée collectivement et pas par une seule association ? Comment gérer une SCI de

manière non lucrative (alors que c'est pensé comme un outil pour faire du bénéfice et le redistribuer aux actionnaires), mais avec un équilibre économique ? Aujourd'hui on tient ça, mais il faut être vigilant pour que ça ne dérape pas et il faut sans cesse travailler avec les locataires pour qu'ils n'oublient pas le paiement des loyers par exemple parce que sinon c'est difficile de payer l'emprunt, de payer les travaux nécessaires dans le bâtiment et on est tout collectivement en difficulté. ■

MAGE

Mutualisation Associative en Groupement d'Employeurs

Mage réalise pour ses membres des missions d'assistance, d'exécution de tâches (ex : bulletin de salaire ou enregistrement des éléments comptables), d'accompagnement à la mise en place de services internes (ex : archivage) et d'informations et conseils en lien avec les législations en vigueur. La particularité de Mage est d'avoir été conçue par et pour des associations (au départ d'éducation populaire et aujourd'hui œuvrant dans un plus large champ), afin de répondre aux spécificités de la vie associative.

Parce que l'association n'est pas une entreprise comme une autre, les structures impliquées dans Mage sont convaincues de l'impératif de mutualiser des salariés et des compétences. L'objectif est à la fois de répondre aux besoins mais aussi d'y répondre en respectant nos identités, spécificités et valeurs. Mage se donne donc pour objectif de remplir des missions administratives au service des projets associatifs au plus près des besoins et singularités du fonctionnement associatif,

Mage est une association dont la vie démocratique permet d'améliorer et de développer ses services. En bref, une association pour mobiliser de la compétence, mais pas seuls ! ■

La coopération ça s'invente pas, ça s'organise !

Comment animer des liens entre entrepreneurs

sur un territoire? Comment proposer des espaces de rencontre et de coopération entre praticiens ? L'expérimentation organisée par Cesam Oxalis éclaire un fait : la coopération ne se décrète pas mais demande de l'organisation et de la réflexion.



«Créer du collectif c'est bien... mais pas tout seul c'est mieux ! ». C'est sur ce constat mi-boutade mi-problème fait en 2009 au sein de la coopérative d'entrepreneur-e-s Cesam-Oxalis que l'initiative des Rencontres d'entrepreneur-e-s du Plateau trouve son origine. Motivés pour « faire des choses avec d'autres » dans Cesam, la vingtaine d'entrepreneur-e-s fait face à des difficultés concrètes : dispersion sur tout le Limousin, grande variété des activités, manque de dispo. Résultat : il n'est pas toujours simple de rassembler assez de monde lors des temps collectifs.

Une idée émerge alors : créer des espaces de rencontres ouverts à d'autres entrepreneur-e-s hors Cesam, mais sur un territoire plus restreint (Plateau de Milleval), pour faciliter l'interconnaissance et la rencontre physique. Cette idée débouche en mai puis septembre 2010 sur deux après-midi d'échanges baptisés Rencontres d'entrepreneur-e-s du Plateau, avec une dizaine d'entrepreneur-e-s présent-e-s. Un souci d'animation avec un participant « envahissant » refroidit la motivation du groupe, qui souhaite désormais aller plus loin mais de manière plus cadrée (rédaction d'une Charte du groupe). Une troisième rencontre de formation / échanges de pratiques autour de la communication a lieu fin 2011, puis, faute de dispo, le groupe des Rencontres rentre alors en sommeil...

Une idée, un besoin, une expérimentation

L'initiative trouve un nouvel élan fin 2012, autour d'une nouvelle idée : centrées autour du territoire, ces rencontres doivent aussi se centrer sur un univers métier. Le besoin émerge tout de suite avec les praticien-ne-s en accompagnement de la personne (bien-être et développement personnel), avec un fort besoin de sortir de leur isolement et de créer du lien (professionnel et personnel) sur le Plateau.

Cesam relance alors l'animation, une vingtaine de praticien-ne-s se font connaître, la Charte est réactivée et affinée*, et une première rencontre (très préparée) se fait le 7 mars 2013, avec l'objectif prioritaire de muscler l'interconnaissance de ses membres pour lancer le groupe. À l'issue, 5 thèmes de travail précis sont retenus : communication externe ; organisation d'un événement « Journée du corps » ; rédaction d'un « code de déontologie » commun ; cycle de conférences ; communication interne. Et tout en restant informel le groupe se dote d'outils facilitant le travail à plusieurs (liste de diffusion, mind map, trombinoscope) et clarifie ses règles d'élargissement.

Il faut s'outiller

Cette nouvelle forme des rencontres autour d'entrepreneur-e-s des mêmes métiers est encore jeune, mais déjà quelques enseignements émergent. Coopérer ce n'est pas faire disparaître

la concurrence (malgré la variété de leurs disciplines, les praticien-ne-s la ressentent de manière plus ou moins palpable), mais c'est

arriver à « passer au-dessus » grâce à leur envie de partager et de « faire réseau »... et grâce au cadre proposé.

La coopération ne se décrète pas, elle s'organise ! Ce climat de confiance repose sur plusieurs facteurs :

- poser le cadre de fonctionnement le plus vite possible pour rassurer les membres (qui en est, quels objectifs, quelles règles du jeu), à la fois suffisamment précis (« comme si » le groupe allait durer longtemps) et léger et informel
- s'appuyer sur une personne « neutre » (animateur Cesam), autre qu'un-e praticien-ne, pour faciliter/animer l'initiative (pas d'intérêt personnel), tout en sachant que ce qui se passe dans le groupe appartient aux praticien-ne-s.
- multiplier les occasions de croisement, les « surfaces de contact » en proposant actions concrètes et espaces physiques, pour sortir de l'envie et passer (pour de vrai) à l'action collective.

Et pour la suite...

Que va donner cette initiative ? Personne ne peut encore le dire... et c'est très bien ! Le groupe va peut-être rester sur cette dynamique, ou s'arrêter rapidement, ou élargir son territoire, son réseau ou ses sujets d'action, ou bien... La dynamique doit rester organique tout en se structurant au fil de l'eau... car les membres souhaitent avant tout prendre leur temps pour avancer et maintenir la confiance et l'envie de faire ensemble ! ■

* Extrait : « L'intention du groupe est de favoriser l'entraide, la coopération et l'interconnaissance entre praticien-ne-s installé-e-s sur le territoire du Plateau de Milleval au sens large, et qui se reconnaissent et s'inscrivent dans des formes d'économie solidaire (au sens large) »



murmures est une lettre publiée par des associations et des coopératives agissant pour un milieu rural accueillant et vivant en Massif central

Les associations membres du réseau des CREFAD

Le réseau des CREFAD est la coordination nationale des associations se reconnaissant dans des valeurs communes et issues d'une histoire liée à l'Union Peuple et Culture. Ses valeurs prennent source dans le manifeste Peuple et Culture, l'Éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, habitudes et intolérances.

Les associations membres du réseau des CREFAD interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets motivés par la création de leur activité, le développement local et le développement rural, l'accès de tous à la culture.



Cesam-Oxalis

Antenne de la coopérative d'activités Oxalis en Limousin
2 avenue Foch
87120 Eymoutiers
Tél. 05 87 50 13 84
Courriel : cesam.oxalis@oxalis-scop.org
<http://www.cesam.oxalis-scop.org>



Pivoine

Le Bourg - 23340 Faux la Montagne
Tél. 05 55 64 71 57
Courriel : contact.pivoine@gmail.com
Antenne Corrèze :
Lauconie - 19150 Cornil
Antenne Creuse :
avenue de la Garre - 23500 Felletin
<http://reseaucrefad.org/pivoine>



Idées

Ingénierie Développement Échanges Épanouissement Social
2 rue Michelet - 12400 Saint-Affrique - Tél. 05 65 49 28 83
Courriel : association.idees12@gmail.com
<http://reseaucrefad.org/idees>

Les antennes de la Coopérative d'activités Oxalis

La Coopérative d'activités Oxalis accompagne des entrepreneur(e)s individuel(le)s dans un cadre collectif pour tester et pérenniser leur activité en devenant salarié(e)s puis associé(e)s de la coopérative.



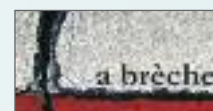
Crefad Auvergne

Centre de Recherche, d'Étude, de Formation à l'Animation et au Développement
9 rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 31 50 45
Courriel : secretariat@crefadauvergne.org
<http://crefadauvergne.org>



dASA

Développement Animation Sud Auvergne
La Pardige, 53 rue de la Pardige
43100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : asso.dasa@gmail.com
<http://dasa.reseaucrefad.org>



La Brèche

Le Bourg - 43160 Malvières
Tél. 06 33 97 39 45
labreche.info@gmail.com
<http://labreche.wix.com/la-breche>



Obsidienne-Oxalis

Antenne de la coopérative d'activités Oxalis en Auvergne
« La Pardige », 53 rue de la Pardige - 43100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : obsidienne@oxalis-scop.org
<http://www.oxalis-scop.org>

Directeur de publication : Colas GROLLEMUND
Comité de rédaction :
Christophe BELLEC, Céline CHAMPOUILLON,
Cécile NOUZILLE, Aline FAYARD, Cécile
SURVILLE, Benoît CHABOUD-MOLLARD
Photos : Réseau des Crefad
Maquette et mise en page : Crefad Auvergne
Dépôt légal 2^e trimestre 2013

Opération soutenue par le FEDER et les régions
Auvergne, Bourgogne, Limousin et Rhône-Alpes
dans le cadre de la Convention Interrégionale
Massif central 2007-2013

Projet « Accueillir et accompagner des porteurs
de projets de création
d'activités et d'entreprises complexes,
atypiques et innovantes en Massif central »

